Bloc optionnel Sécurité, sauvetage en milieu aquatique

* Concevoir, organiser, gérer la surveillance et la sécurité d’un lieu de pratique des activités aquatiques qu’il soit artificiel (centre nautique) ou naturel, d’accès gratuit ou payant
* Porter secours à tout public et gérer les secours en cas d’accident.
* Gérer un poste de secours et s’intégrer dans un POSS
* Evaluer les risques liés à un équipement ou un contexte de pratique et leur niveau d’acceptabilité pour mettre en oeuvre des mesures correctives appropriées
* Assurer l’hygiène de l’eau et de l’air y compris en gérant les matériels spécifiques correspondant.
* Assurer l’accueil du public et la relation aux usagers dans le cadre de l’animation et de la surveillance des lieux de pratique